

Madame la Conseillère départementale, Muriel Dherbecourt
Monsieur Gérard Blanc, conseiller départemental est excusé
Madame la Vice-présidente de la Communauté de communes,
représentant le Président Fabrice Verdier excusé
Monsieur le Maire de St Maximin, Henri Arqué,
Mesdames et Messieurs les représentants de la Gendarmerie, *du Centre
d'Incendie et de Secours*, des Finances Publiques, du monde associatif,
économique et agricole, de la presse locale,
Madame la Directrice de l'école,
Mesdames, Messieurs les Adjointes, Conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs les agents des services communaux,
Chers Argilliéroises et Argilliérois de longue date ou nouvellement
installés dans notre village,
Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je suis très heureux de vous retrouver ce soir pour vous adresser de vive
voix, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, tous nos vœux de
santé et de bonheur, mais aussi de réussite dans vos engagements pour
cette nouvelle année 2025 que nous souhaitons sereine et inspirante.
L'année écoulée était pour le moins contrastée. Je préfèrerai retenir des
jeux olympiques et paralympiques historiques, une cathédrale
reconstruite en cinq ans à Paris grâce au savoir-faire de notre pays,
plutôt que la trumpisation de nos sociétés et leurs outrances, attisées par
la bêtise des réseaux sociaux et l'extrémisation des pensées
nombrilistes.

Notre humanité aurait au contraire grand besoin d'être guidée par des
valeurs de cohésion, d'universalisme et de respect de nos institutions.
Si l'intelligence artificielle a de l'avenir, j'aimerais que l'intelligence
naturelle n'en vienne pas à décliner.

Ni la xénophobie, ni le communautarisme ne sauveront un monde en
proie aux guerres et à l'aube de bouleversements climatiques.

Et nous avons évidemment une pensée solidaire particulière pour nos compatriotes Mahorais victimes du terrible cyclone Chido il y a quelques semaines.

Cet été en France, après des élections européennes puis législatives inattendues, notre pays s'est aussi révélé divisé et notre société fracturée dans un climat national où l'invective et le rejet sont tristement attisés par quelques médias et personnalités désinhibés.

Dans cette vie politique qui en manque tant, la commune reste un repère.

Elle demeure un pôle de stabilité qui tranche avec cette tentation du déchirement.

Elle est garante de la continuité du service public, pour tous et partout sur le territoire.

Plus que jamais, la commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés.

Comme le clamait Victor Hugo, « c'est par la fraternité qu'on sauve la liberté ».

Si les tensions sont toujours présentes au sein de la « Maison France », nous les maires et les élus locaux essayons de tenir, soutenir, amortir pour que cette belle maison qui se fissure parfois ne craque jamais.

Nous les petits élus « à portée d'engueulade », nous faisons de notre mieux avec pas grand-chose en mains...

Nous gérons au mieux notre commune, cette petite République dans la grande.

Peut-être un brin « maso » il faut le croire, nous aimons pourtant ce que nous faisons, portés par l'attachement que nous avons envers nos habitants, notre village et cette idée de servir la cause publique et l'intérêt général.

Sans pléthore de cadres et de services autour de nous (*n'est-ce pas Valérie*), les élus ruraux doivent savoir tout faire par eux-mêmes ou presque. Quand nous ne sommes pas juriste, médiateur ou géomètre,

nous devenons un assistant social et un conseiller auquel on vient facilement se confier en proximité.

C'est à la fois difficile, presque parfois impossible, mais c'est ce qui rend notre fonction tellement exigeante et au combien passionnante. Les élus ruraux sont les « couteaux suisses » de nos territoires et nos mairies la porte d'entrée du service public car quand « on ne sait pas », quand « on ne sait plus vers qui se tourner », on va voir son maire... Cette proximité est irremplaçable.

C'est d'ailleurs le titre choisi pour ses vœux 2025 par l'Association des Maires Ruraux de France :

« La commune rurale, premier mètre de la démocratie, cœur de la vie citoyenne ».

Je reste ainsi un maire heureux de voir localement le bénévolat agir pour faire vivre notre village, nos acteurs économiques et agricoles travailler et façonner notre territoire, nos enseignants, nos agents publics, nos autorités civiles et militaires incarner le service public, nos élus municipaux se mobiliser pour moderniser notre commune et tous ensemble donner sens à la République.

Que chacune et chacun soit infiniment remercié pour son œuvre.

J'en viens maintenant à ce qui a marqué la vie Argilliéroise cette dernière année et aux réalisations entreprises en 2024. Beaucoup de petits ou grands travaux ont été réalisés ou lancés. Certains sont visibles, d'autres moins et pourtant tous sont importants pour moderniser et adapter nos équipements, bâtiments, réseaux et espaces publics :

- Peintures des boiseries des locaux municipaux,
- Installation d'une grande poubelle créée en recyclant de vieux matériaux et d'un point d'eau sur la place Mireille Tournigant,

- A l'église, création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et éclairage du clocher,
- Changement des luminaires du préau et de la cour de l'école en LED, afin de réaliser des économies d'énergie,
- Avec la participation du SICTOMU, un composteur a été mis à disposition de l'équipe éducative et des élèves à l'école. Ils seront ainsi sensibilisés à la gestion des déchets et pourront participer à ce geste écologique,
- Les fissures de la cour ont également été rebouchées pour la sécurité des élèves.
- Le marquage des STOP, ainsi que celui des Zébras devant l'école ont été repeints pour assurer la sécurité des conducteurs et des piétons.
- A la demande des pompiers, nous avons procédé au renouvellement de la borne incendie devant la mairie,

Bref, la liste exhaustive pourrait être un peu longue et la gestion communale est un éternel recommencement. Alors tout simplement un grand Merci aux agents qui ne parleront pas devant vous aujourd'hui, mais qui, jour après jour, entretiennent, réparent, suivent les divers travaux et dossiers du quotidien dont vous n'avez pas forcément conscience.

J'insisterai un peu plus longuement sur 3 projets importants qui nous ont mobilisés en 2024 et qui nous monopoliseront encore en 2025.

En premier lieu, la révision du PLU : le projet communal et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) vous ont été présentés au mois de mars lors d'une réunion publique et débattu en conseil municipal au mois de novembre.

Je rappellerai ce soir, qu'à travers cette révision, nous souhaitons favoriser l'installation de jeunes couples sur la commune et permettre ainsi à nos enfants de pouvoir rester sur notre territoire au moment de

leur émancipation et de leur entrée dans la vie active. C'est pourquoi, le choix qui a été fait par les élus est de créer une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) sur un terrain situé au Nord Est de la commune afin qu'une douzaine de logements voit le jour dont 2 à vocation sociale.

Pour se faire, nous souhaitons cibler des opérations permettant de diversifier la typologie de logement en prenant en compte les contraintes existantes (topographie, accessibilité, exposition aux risques naturels, etc.) tout en poursuivant une urbanisation de type résidentielle sur le secteur concerné afin de maintenir un cadre de vie hautement qualitatif et une cohérence paysagère. Un premier porteur de projet a été rencontré, d'autres suivront dans l'année, la décision finale revenant au propriétaire du terrain qui sera bien évidemment associé. Cette volonté de garder nos enfants sur notre territoire et de favoriser l'installation de jeunes couples est d'ailleurs un objectif de l'intercommunalité comme la rappeler hier soir son président Fabrice Verdier lors de ses vœux et la délégation à l'Habitat confiée à Muriel Dherbecourt est l'expression de cette volonté.

Concernant le projet de Parc Photovoltaïque porté par la société Boralex, voilà maintenant plus de 2 ans que le permis de construire a été déposé et il se trouve toujours en cours d'instruction auprès des services de l'état ! La fumée blanche devrait sortir de la DDTM d'ici la fin du trimestre m'a-t-on dit... Nous l'espérons fortement car je rappelle que ce projet tout en participant au développement des énergies renouvelables, permettra à la commune de percevoir des retombées financières non négligeables pour notre budget.

En 2024, la recherche et sécurisation foncière de terrains de compensation s'est poursuivie auprès des communes voisines en lien avec les services de l'Office National des Forêts. Ces obligations sont désormais remplies et le porteur de projet travaille actuellement sur l'accès au futur chantier qui empruntera le chemin de la Croix, le chemin

du Haut Village puis le DFCl. Rassurez-vous, le passage de camions sera limité (1 par jour sur la totalité du chantier avec un accroissement en début de chantier lors des travaux liés à la voirie et la livraison de granulats). Au mieux les travaux pourraient débuter en fin d'année, plus sûrement en 2026 si aucun contretemps supplémentaire ne voit le jour.

Le 3^{ème} projet, et le plus visible aujourd'hui, c'est celui de la restauration des fabriques du Parc du Baron de Castille située en bordure de la RD 981, à savoir le Cimetière et ses 3 monuments : le Tombeau du Baron, le tombeau de la Princesse de Rohan et le mémorial d'Edouard. Je vous l'avais annoncé ici même l'année dernière, d'un coût global d'un peu plus de 100 000€, les travaux proprement dits sont quasiment terminés. L'entreprise ArtePierre de Tresques, spécialisée dans les métiers de la pierre, a œuvré toute l'année 2024 pour rendre leur éclat à ces 3 fabriques et assurer ainsi la conservation de ce patrimoine unique dans le sud de la France. Le chantier sera totalement terminé prochainement et normalement inauguré au printemps. Je tiens d'ores et déjà à remercier la DRAC, la Région, le Département et la Communauté de Communes Pays d'Uzès pour leur soutien grâce aux subventions attribuées à hauteur de pratiquement de 80%.

Je vous rappelle également que la Fondation du Patrimoine a également retenu le projet et vous pouvez vous aussi participer à cette restauration en soutenant financièrement le projet. Ce n'est certes pas Notre Dame De Paris mais ce patrimoine classé au titre des monuments historiques fait partie intégrante de notre territoire et mérite tout autant sa sauvegarde. Sachez que vos dons font l'objet d'une réduction d'impôts de 66%. Ces dons permettront entre autres en 2025, si nos finances le permettent, d'envisager dans le cadre d'un chantier d'insertion la restauration du mur d'enceinte du cimetière. Nous allons solliciter le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon pour cela.

Puisque nous venons d'évoquer les Fabriques du Baron de Castille, qu'il me soit permis de rendre ici hommage à Jean De Paris qui nous a

quitté fin Novembre. Monsieur Deparis était à l'origine du projet de restauration du Parc, il portait avec acharnement depuis de nombreuses années la sauvegarde du cimetière auprès des institutions. Avec l'association l'Uzège où il était en charge du patrimoine, il a permis de financer l'étude préalable et nous a accompagné dans la recherche des subventions. Il aurait tant aimé voir la restauration arriver à son terme.

Sans transition aucune, 2024 aura vu également la réalisation dans un temps record de la crèche intercommunale « La petite Castille » dans une partie des locaux de l'école mise à disposition à la Communauté de Communes. Ainsi depuis Septembre, ce sont une douzaine d'enfants qui sont accueillis notamment tous les petits argilliérois dont les parents en ont fait la demande. Grace à cet équipement entièrement financé par la CCPU et l'école communale qui le jouxte, la commune peut offrir aujourd'hui aux jeunes parents qui s'installent à Argilliers un accueil de leurs enfants de la naissance jusqu'à l'entrée au collège.

Puisque j'évoque l'école, je tiens à vous signaler que j'aurai l'occasion dès la semaine prochaine de présenter son fonctionnement atypique en classe unique et les mérites de sa Directrice Mme Vaniscotte à Monsieur le Directeur Académique qui nous fait l'honneur de sa venue en mairie. Je crois que tous les parents d'élèves peuvent aujourd'hui en témoigner, leurs enfants s'épanouissent à Argilliers dans cette configuration et les apprentissages enseignés sont les mêmes qu'ailleurs voire mieux avec un suivi plus personnalisé et des valeurs d'entraide développées.

Beaucoup d'autres sujets et travaux nous attendent encore en 2025 outre ceux très importants déjà évoqués.

Nous avons par exemple un dossier de changement de nos dernières ampoules d'éclairage public d'ancienne génération par des ampoules à LED. Ces travaux seront liés également à une sécurisation des poteaux d'éclairage ainsi qu'à l'installation d'une horloge au quartier du

Château permettant l'extinction nocturne comme dans le reste du village. La place Mireille Tournigant verra également l'éclairage repris dans sa totalité pour le plus grand bonheur entre autres de nos boulistes ! D'un coût total de 50 000 €, nous sommes accompagnés dans ce projet par le syndicat d'électricité Territoire d'Energie qui nous subventionne à hauteur de 70%.

Nous avons également récemment effectué un diagnostic d'arbres sur le domaine public communal qui va nous conduire à devoir replanter pour remplacer plusieurs arbres en fin de vie sur différents secteurs. Nous allons engager ce chantier sur un plan pluriannuel car le budget conséquent pour les finances communales ne permettra pas de l'absorber sur un seul exercice.

Je veux enfin vous dire le succès de la fibre optique dans notre village en 2024. Les services très haut débit sont ouverts sur Argilliers depuis l'achèvement des travaux de déploiement. Ce sont près de 2 foyers Argilliérois sur 3 qui ont déjà basculé du cuivre téléphonique à la fibre. Il reste quelques difficultés de raccordements à régler ici ou là et avec certains fournisseurs d'accès internet, mais nous allons les solutionner progressivement avec l'appui des services du Département et XP Fibre.

2025 sera aussi une année qui verra, en terme de sécurité, la mise en place du dispositif participation citoyenne en partenariat avec la Gendarmerie Nationale. J'ai reçu ce mardi en mairie le Colonel Casso, commandant le Groupement de Gendarmerie du Gard, accompagné par le Chef d'escadron Brunet commandant la Compagnie de Nîmes (*qui nous fait l'honneur de sa présence ce soir*) et nous avons signé la convention de partenariat entre les forces de gendarmerie, les élus et les citoyens référents afin de développer une relation de proximité pour améliorer la prévention et lutter contre toute forme de délinquance, d'insécurité et d'atteinte aux biens et aux personnes. Une fois la convention enregistrée par la Préfecture, la dizaine de citoyens

volontaires que je tiens à remercier publiquement seront réunis par le Capitaine Revel qui dirige la communauté de brigades de Remoulins (*que je salue également*) pour la mise en place opérationnelle de ce dispositif. Nous communiquerons en temps voulu sur son fonctionnement.

En ce début d'année également, notre commune est concernée par le recensement. L'agent recenseur, Sabrina a déjà déposé dans toutes les boîtes aux lettres, la notice explicative pour effectuer cette démarche sur Internet. Pour ceux qui ne l'ont pas encore réalisée, elle prendra contact avec vous pour vous accompagner si besoin. Je rappelle que le recensement est un acte civique, obligatoire et gratuit. Les données recueillies déterminent la participation de l'Etat au budget des communes et donc votre questionnaire participe mécaniquement à augmenter la dotation de fonctionnement et les finances de la commune. Associée cette année au recensement, Argilliers est concernée également par l'enquête Familles qui complètera les données issues du recensement.

Je n'oublie évidemment pas l'engagement des élues et bénévoles associatifs qui ont permis cette année encore de faire vivre et festoyer notre commune.

Ainsi, avec l'Office de Tourisme, Histoire de Clochers a permis aux participants de découvrir le village accompagné par une guide conférencière, et Avril en Balade a été l'occasion d'une conférence dans cette salle précédé d'un parcours de découverte des Fabriques.

Un classique désormais, l'opération Nettoyons la Nature avec nos amis et voisins de St Maximin.

Sous l'égide de leur responsable Janna, nos sympathiques bénévoles de la Bibliothèque ont également beaucoup œuvré tout au long de l'année avec comme moment phare la venue sur une semaine d'un auteur de littérature jeunesse reconnu, Loïc Gaume, qui a élaboré un projet autour

du patrimoine local et de l'histoire du village et notamment le domaine de Castille à destination des enfants de l'école. Projet présenté lors de la 7e édition d'Artgi Expo en avril. Également porté par la bibliothèque, en partenariat avec la direction du livre et de la lecture du conseil départemental, un spectacle autour d'un conte dessiné en direct « soudain dans la forêt profonde » a eu lieu en novembre, Plus dansant dans l'été un concert avec le groupe Trio Popcorn, un Bal Trad avec Juke Ball et notre chorale MéliMélo.

A noté côté animation des rues, le retour du Marché nocturne en Juillet autour de la mairie et de la Madone.

Les Boissettiers n'ont pas été en reste avec leur traditionnel loto, le printemps des vigneron pour accompagner Artgi Expo et la Fête Votive entaché cette année par un Vendredi soir pluvieux. Je tenais à souligner également le don de livres et de jeux fait par l'association à la Bibliothèque. Le bureau s'est renouvelé en Octobre et je souhaite saluer ce soir Michel Lutier qui a laissé sa place à plus jeune que lui après avoir occupé pendant plus d'une décennie des fonctions au sein du bureau. Merci au plus argillérois des versois !

Côté associatif, 2 nouvelles activités ont vu le jour en 2024. Tout d'abord pour celles et ceux qui souhaitent pratiquer du renforcement musculaire, des cours de pilâtes sont dispensés le mercredi rencontrant un franc succès.

Quand à celles et ceux qui souhaitent perfectionner leur connaissance en informatique des cours gratuits sont proposés tous les samedis matins avec là aussi un fidèle noyau de volontaires.

Je n'oublie pas la ludothèque itinérante de la communauté de communes Pays d'Uzès qui proposent chaque trimestre des animations gratuites pour les plus petits et les plus grands !

Je terminerai enfin par nos aînés que j'ai eu le plaisir de recevoir aux Roses Blanches autour d'un repas préparé par les sympathiques Tara et Marc Antoine.

Vous le voyez, les animations n'ont pas manqué en 2024 et 2025 ne sera évidemment pas en reste avec, non seulement une large part de ces événements reconduits, mais aussi quelques suppléments parmi lesquels dès la semaine prochaine ici même un concours de soupe. Que vous soyez cuisinier ou simple gouteur vous serez les bienvenus avec votre casserole, votre bol et votre cuillère. Merci encore à tous nos bénévoles qui rendent possibles cette vie collective et des moments partagés si agréables pour nous tous.

Merci également à ceux, qui par des initiatives citoyennes, sans forcément intégrer le cadre associatif, participent activement à l'animation de la commune. Merci les Michels ! (Ils se reconnaîtront)

Tous ces événements, vous les retrouverez en image dans le dernier Argi Info distribué dans vos boîtes aux lettres depuis hier et disponible ce soir sur les tables mais aussi tout au long de l'année grâce à notre page Facebook animée et modérée par Aude que je remercie, sur notre site internet animé par Michel(encore un !) que je remercie également et bien évidemment dans la presse locale Midi Libre et le Républicain d'Uzès grâce aux correspondants locaux présents ce soir et que je salue. Merci à José Foucault pour le Midi Libre et Alphonse Giovannini pour le Républicain.

Toujours en terme de communication, en complément de Mes Alertes que vous connaissez et que Valérie alimente régulièrement, je vous invite dès à présent à Télécharger l'application PanneauPocket sur votre smartphone. C'est gratuit, sans publicité, sans création de compte. Sélectionner Argilliers et vous retrouverez toute l'actualité communale !

Voilà, chers Argilliérois, à défaut d'être exhaustif, je crois avoir mis l'accent sur l'essentiel des sujets importants pour notre commune et son actualité. En vous renouvelant mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2025, j'ai en même temps une pensée affectueuse pour ceux qui ont perdu un être cher et ceux qui se battent contre une

maladie. J'aime à conclure cette cérémonie de vœux par une citation et je vais vous partager cette année une réflexion empreinte de ma vie plus professionnelle. Outre mon mandat de maire, j'exerce aussi un métier, celui de chef de service adjoint à la direction de l'autonomie des personnes au Conseil Départemental du Gard. L'année 2024 a été pour moi celle d'une formation réservée aux cadres qui traitait du management. En ces derniers jours de janvier et juste avant de partager l'apéritif, je vous laisse méditer la citation de Marc-Aurèle qui accompagnait cette formation: « Que la force me soit donnée de supporter ce qui ne peut être changé et le courage de changer ce qui peut l'être, mais aussi la sagesse de distinguer l'un de l'autre ».

Belle année 2025 à toutes et tous, Vive Argilliers et nos communes rurales, Vive la République et vive la France